L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 5 DECEMBRE 1872. — 46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 5 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par G. de Fériet, à midi, à la Bourse d'Encan St. Louis, rue St. Louis--belle maison rue du Quartier; deux terrains pour batir, rue Remparts; magasin de prix, rue Vieille-Levée et maison à étage rue Roman.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, aux Nos 45 et 47 de la rue Vieille-Levée--Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle d'encan, au No 38 de la rue de Chartres -- Linge fin de saison, lingerie de messieurs, chapeaux fins.

Par Vincent & Co., aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane marchandises sèches, lingerie de messieurs, couvertures, etc.

SPECTACLES.

Jeudi, 5 Décembre 1872.

OPÉRA -- Les Ouvriers, drame; le Bourreau des Crânes, vaudeville, et Les Jurons de Cadillac, comédie.
ACADÉMIE -- Davy Crockett.
VARIÉTÉS -- Only a Jew.
ST-CHARLES -- The Ticket of Leave Man.

Revue des Journaux.

Est-il vrai que le peuple soit aussi heureux que veut bien le dire le Président des Etats-Unis, demande le *Picayune*, et il pose au chef du pouvoir exécutif quelques questions relatives aux populations de certains Etats où le bonheur est loin d'être la règle générale.

Notre confrère endosse cordialement le passage de l'adresse du maire Wiltz, relatif à l'abolition des licences d'Etat et à la réduction des licences de ville, et il fait une charge à fond contre le système des licences.

Le *Picayune*, à l'occasion du veto du maire sur l'ordonnance relative au Parc de ville, suggère un examen complet des comptes des commissaires du parc. Nous nous joignons à notre confrère et nous demandons que la Législature soit invitée à rappeler la loi sur la création de ce parc et qu'elle autorise le Conseil à procéder à la liquidation de cette entreprise ruineuse.

Le *Times* fait allusion à un projet de coup d'Etat, par lequel la coterie radicale de la Douane serait mise en possession complète du gouvernement de la Louisiane en dépit de la volonté du peuple exprimée par l'élection du 4 novembre. Ce serait la première application du pouvoir central dans tout son absolutisme. Il reste à prouver, dit le *Times*, que tel est le fait.

Le *Times* fait ressortir les résultats de la décision du juge Elmore qui a rayé du rôle de la Huitième Cour tous les procès relatifs à l'imbroglio Warmoth, Herron-Wharton. Herron n'a jamais été secrétaire d'Etat, Wharton qui le remplaçait n'a pu l'être et les deux Bureaux de retours constitués par leurs votes n'ont jamais existé. On a fait table rase. Avons-nous, dit le *Times*, un secrétaire d'Etat et, à l'exception du gouverneur qui donne toujours preuve de vitalité, avons-nous encore un gouvernement d'Etat?

En dix lignes le *Times* dispose du message présidentiel qu'il trouve plein de sens, sans prétention, lucide et "business-like." Le *Times* ajoute, "les recommandations sont largement nationales et patriotiques." Lesquelles?

Le *Republican* ne partage pas l'admiration excitée par la proposition d'abolir les licences. Il n'est pas juste, dit-il, de laisser tout le fardeau de l'impôt peser sur les propriétaires fonciers qui sont déjà si obérés. Il veut qu'on fixe des licences raisonnables pour les professions honorables et il fait observer que ce sont en définitive, les consommateurs ou les acheteurs qui paient la licence; et il cite un certain nombre d'industries qui sont, selon lui, plutôt nuisibles qu'indispensables et qu'il voudrait voir frapper de très fortes licences au risque de les abolir. La question est, selon nous, complexe. Il faut imposer la propriété et le capital.

Le *Republican* analyse la partie du message présidentiel relative au conflit cubain et il approuve le projet qu'il attribue au Président de reconnaître les insurgés comme belligérants. Ce journal donne un démenti à l'histoire quand il dit que le gouvernement de Washington a mis en campagne 2,688,523 soldats et encouru une dette de trois milliards de dollars pour abolir l'esclavage. Ce gouvernement a aboli l'esclavage parce qu'il ne lui avait pas suffi, pour subjuguer le Sud, de mettre en campagne 2,688,523 soldats et de dépenser trois milliards et parce qu'il a cru qu'en appelant aux armes les travailleurs noirs de ses adversaires il finirait par venir à bout de ceux-ci. Les premiers messages de Lincoln sont là pour attester la vérité de ce point.

Le *Republican* consacre plusieurs articles et paragraphes à l'imbroglio Kellogg-Warmoth, etc.

Le *National Republican* prétend que M. Blanchard a tiré sur l'auditeur Graham des ordres pour $200,000 pour défrayer les dépenses d'enregistrement et d'élection, et il voit là une grande conspiration contre l'Etat. La Législature aura à s'occuper de l'affaire si les allocations ont été dépassées.

Le *National Republican* continue à dénoncer les fraudes imaginaires, fondées sur cette présomption que tous les gens de couleur ont dû voter pour Grant et Kellogg.

Louisiane.

Correspondance de l'*Abeille*.

Paroisse de Plaquemines, le 2 décembre, 1872.

Le 15 du mois dernier, toutes les constructions en bois dans l'intérieur du fort St-Philippe, qui étaient momentanément occupées par des ouvriers au service des Etats-Unis, devinrent la proie des flammes. Le feu se déclara dans la cuisine, à 3 heures du matin, et, en peu de temps, il fit tant de progrès qu'on ne put rien sauver: linge de corps, linge de lit, de table, meubles, provisions, etc., tout fut consumé.

Le 17 du même mois, la maison de Mr. John Robinson, qui se trouvait à deux milles en amont du fort St. Philippe, a été entièrement détruite par un incendie.

Depuis l'élection, on a essayé en trois fois différentes d'incendier la maison de Mr. E. A. Lavaudais, à la Pointe-à-la-Hache. Mr. Lavaudais était le candidat des conservateurs à la place d'avocat de district du Second District Judiciaire.

Mr. William Martin, natif de cette paroisse, est mort il y a quelques jours, à la Pointe-à-la-Hache.

A la dernière session de notre cour de District, aucune affaire de meurtre n'a été décidée. Ont été acquittés: James Johnson et William Jones, nègres contre qui avait été formulée une accusation de vol avec effraction; et trois négresses nommées Lidiska, Laure et Lastape, accusées d'avoir eu en leur possession des objets qui ne leur appartenaient pas. A été condamné: Jean J. Lafrance, blanc, pour avoir donné sur le casaquin d'un de ses voisins, à quinze piastres d'amende ou trente jours de prison; et Nicholas Ribau, pour s'être rendu coupable de vol, sera sentencié à la prochaine session de la cour. En attendant, il a été élargi sous la caution d'un autre.

Après avoir servi comme juré dans l'affaire de l'Etat contre les trois négresses dont les noms sont mentionnés plus haut, Charles Patterson, noir, a été coffré pour s'être parjuré. Il a juré qu'il ne connaissait aucune d'elles, ce qui était faux; car on lui prouvera qu'il a travaillé pendant long-temps avec deux de ces femmes, sur une habitation, et conséquemment il devait les connaître.

Mr. Lartigue, qui défendait ceux qui refusaient de payer l'impôt à Mr. Coutcelle, a eu gain de cause devant la Cour de District. Notre petit collecteur de taxes qui sera bientôt mis au rancart, s'est vu condamné à payer tous les frais des procès qu'il avait intentés contre les contribuables.

Un vent impétueux souffle du sud-ouest depuis hier; un magnifique soleil d'automne éclaire nos campagnes; quoique serein, le temps est un peu trop chaud pour la saison.

La roulaison marche bien.

ALPHA.

— Chez un coiffeur:

Le rapin.—Monsieur désire-t-il de la poudre de riz?

Le rapin.—Non, merci, je n'ai pas confiance en la poudre de riz qui est à la houppe.

Théatre de l'Opéra.—Le spectacle commencera, ce soir, par les *Jurons de Cadillac*, comédie en un acte. Le programme comprend, en outre, *Les Ouvriers*, drame en un acte de E. Manuel, et *Le Bourreau des Crânes*, vaudeville en 3 actes précédé d'un prologue.

Le drame en vers de M. Manuel, *Les Ouvriers*, qu'on doit jouer ce soir, est une pièce nouvelle dans laquelle monsieur et madame Ariste rempliront les principaux rôles.

Samedi, à midi, matinée.

Théatre des Variétés.—La troisième représentation du *Fruit Défendu* a eu encore un grand succès hier soir, et nous avons constaté avec plaisir que la salle du théâtre de la rue du Canal était bien garnie dans la matinée et dans la soirée.

Ce soir on donnera un drame nouveau intitulé: *Rien d'un Juif*, qui n'a jamais encore paru sur aucune scène.

Académie de Musique.—La pièce de Murdock, *Davy Crockett, ou Fais ce que dois advienne que pourra*, a été donnée hier soir, à ce théâtre, devant une salle comparativement bien garnie et sera répétée encore ce soir.

Théatre St-Charles.—Toujours *Kit ou le Voyageur des Arkansas*, grand drame à sensation et en cinq actes. On annonce pour lundi une troupe d'opéra-bouffe, dirigée par Madame Oates, qui sera sans doute accueillie avec joie par le public, fatigué depuis longtemps de drames incompréhensibles, où il n'est question que de meurtres, de coups de poignard et de coups de pistolet.

Carlotta Patti.—Parmi les nombreux artistes qui ont donné le concours de leur talent pour secourir les populations françaises appauvries par la dernière guerre, la célèbre cantatrice Carlotta Patti figure au premier rang. Pendant qu'elle était dans l'Amérique du Sud, elle a envoyé par l'intermédiaire du consulat de Lima, un don de 25,000 francs, provenant d'un concert donné par elle; et pendant son séjour en Europe, elle a donné à Paris un concert au Cirque des Champs Elysées pour le même objet. Ce concert, donné sous le patronage de madame Thiers, a produit quinze mille francs. Carlotta Patti a aussi généreusement contribué à secourir les incendiés de Chicago et de Boston.

Bal de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.—L'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican donne après-demain, samedi, un grand bal paré et masqué dans la nouvelle salle de la Parfaite Union, rue des Remparts. De grands préparatifs ont été faits pour cette fête qui promet d'être l'une des plus brillantes de la saison.

Récompense pour l'arrestation des incendiaires.—Les nombreuses alarmes qui, dans ces derniers jours, ont appelé au feu nos diverses compagnies de pompiers, faisant présumer qu'il y a ici des incendiaires déterminés à profiter de ce moment pour détruire avec plus de sûreté les propriétés publiques et particulières, le bureau des Assureurs, par l'intermédiaire du capitaine John Youenes, fait savoir qu'une récompense de $2,000 est offerte à quiconque donnera des informations de nature à assurer l'arrestation et la condamnation des criminels, cette récompense ne devant pas s'appliquer aux affaires dont la Cour criminelle est déjà saisie.

Meubles.—On trouvera réellement de beaux meubles à fort bon marché au grand magasin de Mr. J. B. Hubbard, au coin des rues Perdido et Remparts. Nous engageons les personnes qui ont des emplettes de meubles à faire, à aller examiner ceux de Mr. Hubbard avant d'acheter ailleurs.

Aya-Pana.—Nous connaissons peu de liqueurs qui vaillent l'Aya-Pana. Eminemment agréable au goût — et nous en parlons en connaissance de cause — elle possède des propriétés hygiéniques qui la recommandent aux familles, aux consommateurs et au public en général. L'emploi en est très salutaire, principalement dans les pays chauds où l'estomac a si souvent besoin d'être tonifié. L'Aya-Pana est fort appréciée en Louisiane où ses bienfaisants effets ont pu être constatés fréquemment dans les campagnes aussi bien qu'à la Nlle-Orléans. L'unique dépôt de cette excellente liqueur est établi chez M. B. Tiblier, No 14, rue Conti.

☞ Jos. B. Hubbard a en magasin, coin Remparts et Perdido, au plus bas prix de la ville, les meilleurs lits à sommier qui aient jamais été inventés à la Nouvelle-Orléans.

AFFAIRES FINANCIERES EN EUROPE.

Nous lisons dans la *Patrie*:

Nous trouvons dans les cotes des bourses allemandes certains chiffres bien instructifs.

A la bourse de Berlin, la rente prussienne, 4 1/2 0/0, est cotée à 103 1/8.

L'emprunt à primes est coté 124 3/4 et la dette de l'Etat, *Staats Schuld*, autre emprunt à 3 1/2 0/0 avec primes, est cotée à 89.

La banque de Francfort a maintenu le taux de son escompte à 5 0/0. Les banques d'Augsbourg, de Berlin, de Cologne, de Brême sont au même taux. Celle de Leipsig a élevé le sien à 5 1/2; mais celle de Hambourg escompte à 3 1/2.

Nous avons constaté hier, dans notre *Bulletin de l'étranger*, que le capital de la dette prussienne n'excédait pas 1,600 millions, dont la moitié, au moins, représentée par le capital des chemins de fer, est un capital productif.

On répète tous les jours que la France est riche et que la Prusse est pauvre. La première proposition est peut-être vraie, mais la seconde n'est-elle pas une illusion de notre amour-propre national?

On nous écrit de Londres:

"Voici ce qui s'est passé la veille du jour où la Banque d'Angleterre a élevé à 7 0/0 le taux de son escompte:

"Le *Discount national Bank* a demandé à la Banque d'Angleterre 20 à 25 millions. Celle-ci a consenti, mais en exigeant un escompte de 8 0/0. Son client lui objecta que le taux était à 6 0/0. La Banque répondit que le 6 0/0 étant un minimum, il lui était loisible de fixer le chiffre qu'elle jugeait convenable.

"Le *Discount national Bank* finit par accepter et subit l'escompte de 8 0/0. La nouvelle de cette opération se répandit et les demandes affluèrent à la Banque, non que le commerce fût séduit par d'aussi lourdes exigences, mais parce qu'il voulait devancer la hausse qui allait se produire dans le taux de l'escompte.

"La Banque d'Angleterre répondit à ces demandes nombreuses d'argent en portant son escompte de 6 à 7 0/0. Rien ne nous prouve que si les appels à son encaisse augmentent, ce taux ne s'élèvera pas encore.

"Il est toujours regrettable de voir un établissement comme la Banque anglaise procéder avec une telle mobilité et varier aussi rapidement son escompte, sans être tenue à considérer son taux autrement que comme un minimum.

"En France, la Banque a des règles, des traditions différentes, sa manière de mouvoir les escomptes offre bien plus de garanties, et il est très heureux pour le commerce d'avoir plus de sécurité."

La reconstruction des Tuileries.—La commission des monuments historiques, présidée par M. Jules Simon, a discuté hier la question relative à la reconstruction du palais des Tuileries. L'avis de la majorité est que le monument doit être reconstruit tel qu'il était. Un crédit sera demandé à cet effet à la prochaine session, pour commencer ces restaurations.

La commission des bâtiments civils a déjà dressé les plans. Les trois pavillons resteraient debout, les espaces intermédiaires seraient rasés, et l'on procéderait tout d'abord à la réfection des pavillons ainsi isolés. Ce travail seul est porté dans le devis à plusieurs millions de francs. On procéderait ensuite à la reconstruction des bâtiments intermédiaires.

—On lit dans le *Figaro*:

Le mariage de madame la duchesse de Persigny, née de la Moscowa, avec M. Claude Lemoine, a été affiché hier matin à la mairie du huitième arrondissement.

La bénédiction nuptiale sera donnée cette semaine en l'église de Saint-Augustin.

—Un bien joli mot de M. Louis Veuillot:

Les fers sont au feu pour friser M. Thiers en président définitivement définitif, non pas de la République, trop de gens n'en veulent point, mais de la chose publique.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

L'intérêt va croissant à la Cour de Circuit des Etats-Unis à mesure que le procès Kellogg-Warmoth touche à sa fin et la petite salle où siége le juge Durell était envahie hier par une foule encore plus considérable que les jours précédents.

M. William Hunt, frère de l'éminent avocat Randall Hunt, a pris la parole dans l'intérêt de la candidature de M. Kellogg.

Nous pouvons répéter au sujet du plaidoyer de cet avocat distingué ce que nous avons déjà dit de la plaidoirie de M. Billings, son collègue.

Il a été, comme ce dernier, plein d'à-propos et de finesse, mais, comme ce dernier, son argumentation a été défectueuse, parce qu'elle reposait sur des hypothèses inadmissibles et sur des théories—savantes peut-être—mais certainement très risquées; au lieu de s'appuyer sur la loi et sur la logique irréfutable des faits.

M. William Hunt a avoué que la juridiction des Cours fédérales était limitée par la loi, mais il a déclaré en même temps, que le Congrès avait le pouvoir d'étendre cette juridiction, selon son bon plaisir. Il dépend donc, s'il faut en croire l'avocat de la poursuite, des autorités fédérales de s'arroger ce droit, de s'immiscer à leur gré dans les affaires locales d'un Etat.

Sous le prétexte,—sans cesse mis en avant, que la souveraineté des Etats a été abolie depuis la guerre, M. Hunt s'est évertué à prouver que les Etats n'étaient plus que des provinces placées sous le contrôle immédiat du pouvoir, pour ainsi dire suprême et absolu, de l'administration de Washington, et n'avaient le droit de ne rien décider sans l'assentiment du gouvernement central.

M. Hunt a conclu en faisant quelques remarques personnelles sur la presse de la ville, qu'il accuse d'user de moyens d'intimidation à son égard, et en demandant au juge Durell de donner jugement en faveur de son client, M. Kellogg, qui selon lui est le candidat dûment élu par le peuple à la place de gouverneur de la Louisiane.

Après lui, M. Randall Hunt a parlé pendant quelques minutes, et la Cour s'est ajournée à ce matin à onze heures.

Depuis hier l'épizootie est entrée dans une phase plus favorable, et nous signalons avec plaisir que parmi les chevaux affectés, plusieurs paraissent être en voie de convalescence et seront bientôt guéris, grâce aux soins intelligents qui leur sont prodigués. On voyait circuler hier plus de cabs et de *drays* dans les rues qu'on n'en avait vu passer depuis une semaine, et les mouvements du commerce semblaient, jusqu'à un certain point, avoir repris leurs cours habituel sur la Levée et dans le quartier principal des affaires.

Nous avons maintenant tout lieu de penser que dans quelques jours la Nouvelle-Orléans reprendra son aspect ordinaire; que les lignes de chemins de fer urbains reprendront leurs voyages, et qu'il ne restera plus la moindre trace du fléau dans les limites de la ville.

Les pertes causées par l'épidémie seront moins considérables, en définitive, qu'on aurait osé l'espérer tout d'abord, et elles seront confinées aux compagnies des chars de ville.

Un certain nombre de chevaux sont morts et d'autres mourront encore probablement, mais le mal aurait pu être tellement plus grand, qu'il n'y a pas lieu, en réalité, de se plaindre trop amèrement du sort.

Dans moins d'un mois l'épizootie ne sera plus pour notre population qu'un mauvais souvenir; et personne, — hormis peut-être les propriétaires de chevaux et de mulets qui auront été les plus rudement éprouvés, — ne pensera plus à la terrible épidémie.

M. George Bovee est essentiellement ambitieux! — Non content d'avoir été déclaré le véritable secrétaire d'Etat par une décision de la Cour Suprême; il veut encore remplir cet emploi *de facto*. — Il a donc adressé une pétition, hier matin, par l'entremise de son avocat, M. John Ray, à l'honorable W. Elmore, juge de la Huitième Cour de District, pour demander à être réintégré dans ses fonctions. — Le juge Elmore a refusé d'accorder une injonction contre M. Jack Wharton, le titulaire actuel, nommé par le gouverneur Warmoth, en remplacement du général Herron; en déclarant que les six jours prescrits par la loi n'étaient pas encore écoulés depuis la décision de la Cour Suprême.

C'est hier, que les restes mortels d'Horace Greeley, le grand écrivain et l'homme sincère que la population intelligente du Sud avait accepté comme son candidat à la présidence des Etats-Unis, ont été transportés, escortés par une foule immense, au lieu du repos et de la paix éternelle.

En commémoration de ce triste événement les drapeaux avaient été hissés à mi-mât, sur plusieurs édifices publics de la ville, et entourés d'un crêpe noir.

Le peuple de la Nlle-Orléans a voulu donner ainsi des preuves de son estime pour l'homme honorable qui vient de mourir; et a montré qu'il savait pardonner aux erreurs de celui, qui, après avoir combattu amèrement les doctrines du Sud, quand il était prospère, s'est rallié à sa cause dès qu'il l'a cru opprimé.

C'était hier le jour de la Sainte-Barbe, la patronne des artilleurs. L'ancien Bataillon d'Artillerie d'Orléans ne manquait jamais de célébrer la fête de sa patronne, mais pour donner à cette célébration plus d'éclat on la remettait au dimanche; et, alors, les artilleurs, en grande tenue, se rendaient à la grand'messe à la Cathédrale, où un sermon de circonstance leur était adressé. La charité trouvait sa place dans la cérémonie, et les orphelins profitaient de la quête. Après la grand'messe le bataillon paradait et était passé en revue; et, dans l'après-midi, un banquet fraternel réunissait officiers et soldats et cette réunion fournissait aux anciens l'occasion de rappeler les vieilles et honorables traditions du bataillon, aux nouveaux celle de porter des santés à l'avenir de l'organisation.

Du Bataillon d'Artillerie d'Orléans il ne reste plus qu'une association dont le but est d'honorer le souvenir des morts; mais nous voyons avec plaisir que ses bonnes traditions ne sont pas mortes. Une nouvelle organisation, composée en grande partie de jeunes gens Créoles a pris à cœur de les perpétuer en célébrant dignement la Sainte-Barbe, dimanche prochain.

Une lettre, signée du capitaine Jno. G. Glynn, nous informe que la Batterie C. du premier régiment d'artillerie légère de la Louisiane, assistée par les Batteries A et B, célébrera dimanche la Sainte-Barbe, en assistant à une grand'messe à la Cathédrale St-Louis, à dix heures. Une quête y sera faite au profit de l'Asile des Orphelins de Ste-Marie du Troisième District.

Cette célébration fournira aux anciens membres du Bataillon d'Orléans l'occasion de se retrouver et de prouver qu'ils n'ont pas oublié leur patronne.

Depuis quelques jours les incendies deviennent plus fréquents et sont généralement désastreux, à cause de l'épizootie qui rend nécessaire de traîner à bras les pompes, et qui, conséquemment, gêne beaucoup le service des pompiers.

Mardi soir, vers onze heures, le feu s'est déclaré dans une maison basse, sise au coin des rues Broad et St Philippe, appartenant à Pierre Mansfield et habitée par M. John Durell. Les flammes ont gagné quatre autres bâtisses, qu'elles ont également consumées. Voici le détail exact des pertes:

La première maison, appartenant à Mr. Mansfield, évaluée à $1500 et le mobilier du locataire, Mr. John Durell, évalué à $300. Pertes couvertes par une assurance à l'Association Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

La maison voisine appartenant à Mr. Mansfield, évaluée à $400 et assurée pour $400 à la compagnie Germania.

Une vieille maison délabrée appartenant à Mr. Mansfield et habitée par Henry Myers, évaluée à $300 et assurée pour cette somme à la compagnie Germania.

La grocerie à un étage appartenant à Madame Charles, évaluée avec les marchandises à $2,500 et assurée pour $1,200 à la Compagnie Nationale.

La maison, sise rue St-Philippe, appartenant à Madame Murrell, évaluée à $500 —sans assurance.

Un incendie s'est déclaré hier matin dans le toit d'un hangar attenant à l'école de la rue Carondelet. Le feu a été presque immédiatement éteint par le sergent Peter Joseph, de la police métropolitaine, avant d'avoir pu causer de grands dégâts.

Alger a une panthère,—bien vivante, nous assure-t-on,—qui se promène la nuit dans les rues, immolant sur son passage force caniches.

Cette nouvelle a répandu la terreur dans le voisinage hanté par la terrible bête. Les habitants du quartier n'osent plus sortir de chez eux après neuf heures, et demandent à être autorisés à porter un fusil sur l'épaule pour se défendre en cas de danger.

Un certain policier dont l'imagination a été frappée sans doute, nous donne ainsi la description du monstrueux animal:

"La *bête* a douze pieds de hauteur sur trente-six de longueur.—Sa robe est d'une couleur fauve; ses yeux brillent comme des escarboucles et lancent des éclairs; ses dents sont longues de deux pieds et ses griffes sont acérées comme des aiguilles.

"Quand je l'ai vue pour la première fois, il y a deux soirs, elle emportait dans sa gueule formidable deux chevaux noirs attelés à une voiture, avec le cocher sur le siége."

La panthère d'Alger serait-elle un *canard*?

Un voleur est entré hier après-midi vers quatre heure, dans la grocerie de M. Louis Appel, située au coin des rues Baronne et Calliope, et ne trouvant personne pour le recevoir, s'est formalisé de ce manque de procédé et a enlevé $12 du comptoir. On ignore le nom du coquin, qui est parti sans laisser sa carte.

Un certain Henry Brinker demeurant au coin de la rue Jersey et de l'Avenue Peters, a battu sa femme hier après-midi, avec tant de cruauté, qu'il l'a laissée pour morte sur le carreau. Cet indigne personnage a été arrêté par le sergent Noley de la police métropolitaine.

Un homme du nom de George Jevry, un employé du chemin de fer Morgan et Texas, est tombé hier entre deux chars et a été grièvement blessé à la hanche. Ses amis l'ont transporté à sa résidence au coin des rues St. Louis et Johnson.

Un jeune garçon du nom de Gérard Westenburyen a commis l'imprudence, hier après-midi de mettre le feu à un peu d'huile de pétrole répandue sur le trottoir du passage du Commerce, entre Camp et St. Charles. Ses vêtements ont pris feu et le petit malheureux a été grièvement brûlé.

Dans une querelle de famille survenue hier matin, vers neuf heures, dans un ménage de couleur, dont le chef naturel s'appelle Martin; le dit Martin s'est plaint que sa femme, lui en faisait voir depuis longtemps de toutes les couleurs. Madame Martin, a répliqué vertement à son seigneur et maître qui l'a rossée d'importance. En ce moment le fils Martin est arrivé, et prenant aussitôt fait et cause pour sa mère, s'est mis en devoir d'assommer son père. La police est venue heureusement mettre le holà dans ce ménage de couleur si sombre.

TEMPÉRATURE.—4 décembre 1872.
Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	57	14
12 M.	70	21
3 P. M.	72	22
6 P. M.	64	18

Une prophétie sur la France.

Une dame d'Edinburgh a, suivant le *Edinburgh Courant*, en sa possession la copie d'une prédiction faite par l'évêque d'Agles, à Paris, dans l'année 548. L'original de ce document est resté environ 12 siècles dans les archives de France et a été découvert dans la bibliothèque royale à Paris sous le règne de Louis XV. Une dame de Dumfries, qui résida quelque temps en France, en a obtenu une copie qu'elle a apportée en Ecosse en 1764. A sa mort en 1788 sa nièce l'a trouvée parmi ses papiers. Un abbé français qui était alors à Edinburgh en avait aussi une copie en latin. En voici la traduction:

"L'administration de ce Royaume (France) le laissera sans défenseurs; la main de Dieu s'étendra sur eux et sur les riches. Tous les nobles seront privés de leurs biens et de leurs dignités. Des divisions surgiront dans l'Eglise de Dieu et il y aura deux époux dans l'Etat, le véritable et l'adultère; l'époux légitime sera mis en fuite. Il y aura un grand carnage et une effusion de sang aussi grande que du temps des Gentils. L'Eglise universelle et le monde entier le déploreront. Les statues vierges outragées fuiront de leurs monastères. L'Eglise sera dépouillée de ses biens temporels, mais à la fin l'Aigle noir et le Lion seront aperçus venant de pays lointains. Malheur à toi! ô ville d'opulence (Paris). Tu te réjouiras d'abord mais ta fin viendra. Malheur à toi! ô ville des philosophes! tu seras subjuguée. Un roi captif humilié jusqu'à la confusion recevra enfin sa couronne et détruira les enfants—les enfants de Brutus.

FAITS DIVERS.

—Les plantations de coton établies en Egypte dans les domaines du khédive, subissent une maladie qui en met l'existence en danger. Le coton est détruit dans la coque même par un animal que les savants de là bas n'ont pas encore pu déterminer.

Un de nos entomologistes les plus compétents, M. Guérin-Menneville, a reçu un bocal contenant des masses de coton avec tous les animaux soupçonnés d'être l'auteur du dégât.

Le khédive désire être fixé sur la nature du fléau qui menace ses revenus.

—Voici une petite histoire qui s'adresse aux amoureux et qui peut justifier ces deux vers bien connus:

Amour, amour, quand tu nous tiens,
On peut bien dire: adieu, prudence.

Deux jeunes gens cheminaient, il y a trois ou quatre mois, sur une grande route des environs de Roubaix: il faisait beau, et, dans le silence, ils causaient. Tout à coup *elle* aperçoit, à travers la grille d'un jardin, un superbe carré de roses.

"Oh! les belles roses, dit-elle, et que j'en voudrais bien une!"

"Vraiment! dit le jeune homme!"

En un instant il saute par-dessus le mur, tombe dans le jardin, prend son couteau, cueille une rose, et....

Et le garde champêtre, qui causait en ce moment tout à côté, dans la maison du jardinier, lui met la main sur le collet.

Or, notre Roméo est accusé de vol de nuit, avec effraction, escalade, dans une maison habitée, avec arme, sans compter la préméditation et la main armée, puisque le couteau est déposé parmi les pièces à conviction.

On assure que le procès aura lieu. Voilà qui serait original, dit le *Journal de Roubaix*. Le Code ne transige pas: travaux forcés à perpétuité.

Le joli roman, avec ce titre: "Pour une rose!"

Les haricots qui ont une ame.—Le *Figaro* raconte un fait bien bizarre:

Les marchandes de légumes secs, installées au marché qui a lieu chaque samedi aux Halles centrales, voyaient régulièrement arriver, à cinq heures du matin, depuis quelques semaines, un fort extraordinairement original, qu'elles avaient, à l'unanimité, surnommé le Père Haricot.

Le Père Haricot était orné d'un long nez crochu surmonté de lunettes bleues derrière lesquelles pétillaient des yeux jaunes, ce qui donnait à ses prunelles un reflet vert; il portait invariablement une immense houppelande bordée de chinchilla, de laquelle sortaient deux jambes maigres comme des branches de bois sec...

Il parcourait successivement tous les étalages, triait les haricots avec soin, en choisissait quelques-uns sur lesquels il prétendait voir un signe particulier, et les payait invariablement un sou pièce, en bredouillant d'une petite voix cassée:

—Ceux-là ont une âme.... Elle dort, parce qu'ils sont secs!....

Un jour, il apprit à une marchande qu'il en avait 999, que c'était un nombre magique, et qu'il ne reviendrait pas. En effet, on ne le revit plus.

Nous avons eu la curiosité de prendre quelques renseignements sur ce bizarre personnage. C'était un ancien médecin du nom de D...., domicilié dans un petit appartement de la rue du Vert-Bois. Quand nous sommes arrivé, il était mort depuis deux jours.

Toute la journée, depuis trois mois, il avait fait subir à ses légumes certaines préparations invraisemblables, dans la conviction qu'il arriverait à réveiller leurs âmes, et finirait ainsi par avoir une armée de Mandragores reconnaissantes à son service. Un beau matin, l'idée lui vint que, ses 999 légumes, arrivés à un état magique suffisant, lui donneraient une puissance magique s'il les avalait sans les mâcher.... C'est ce qu'il essaya de faire; mais, arrivé à moitié de sa besogne, il fut pris d'indigestion et en mourut.

Liste des Voyageurs arrivés à l'Hôtel St-Louis. Mercredi, 4 décembre 1872.

Paul Légey, N Orléans; J B Watterson et famille; E Fortier, [illegible]; J D Nelson, N Orléans; W O Miller; [illegible]

— On lit dans l'*Orient*, de Vienne:

"La princesse Dora d'Istria, qui est bien l'une des femmes les plus spirituelles de ce siècle, a été nommée, à Athènes, présidente d'honneur de l'Association des dames grecques pour l'éducation des femmes."

—Calinot, qui a une maison de campagne, est sur le point de faire poser un billard dans une pièce.

Il hésite sur le choix de cette pièce.

—Si monsieur le faisait mettre ici, lui dit sa domestique, c'est bien aéré.

—Non.... répond Calinot, ça se trouve juste au-dessus de ma chambre à coucher, et quand je jouerais un peu tard le bruit m'empêcherait de dormir.

ANNONCES VIVANTES.

Un médicament qui, à lui seul, a fait plus que toutes les protections pour protéger le corps contre toutes les maladies auxquelles donne naissance un voisinage malsain, est certainement digne de la confiance générale.

C'est principalement à cause de ses vertus de préventif que l'AMER HOSTETTER est si populaire dans les localités où sévissent des fièvres de marais et des maladies que produit un air empoisonné.

Une famille qui, pendant une saison d'épidémie, a échappé à la maladie en ayant recours à l'AMER HOSTETTER comme sauvegarde, est une annonce vivante des vertus de la préparation. "Tout le voisinage fut témoin du fait." "Je ne l'aurais jamais cru," dit l'un; "je n'ai guère ajouté foi aux annonces, mais il faut croire ce qu'on voit," dit l'autre; "c'est exactement ce qu'il nous fallait dans cette partie malsaine du pays," dit un troisième. Il s'ensuit que l'instinct de la conservation—la première loi de la nature—porte les trois quarts de la communauté à faire provision de cet excellent antidote végétal [illegible] des maladies.

En hiver, alors que le système exige une plus grande vigueur, une plus grande élasticité pour qu'il soit à même de combattre l'effet de l'humidité et du froid, l'utilité de l'AMER HOSTETTER se fait voir. Le rhumatisme [illegible] muscles et ses nerfs que cet incomparable liquide fortifie. Les intempéries de l'air, qui [illegible] d'une manière si désastreuse dans les [illegible] des faibles, n'auront pas la même influence si l'estomac et la surface extérieure du corps, (qui sympathisent avec les organes de la digestion) a été convenablement stimulé et préparé. L'indigestion et les irrégularités des intestins, qui proviennent des changements de temps subits peuvent toujours être évitées par l'usage, en temps opportun, de l'AMER HOSTETTER.

3déc—2—m j e

☞ Comme les fusils de quatre [illegible], les dents artificielles sont d'un faible usage et [illegible] à décevoir. Ayez soin des dents véritables. Tout ce qu'il vous faut, c'est le SOZODONT [illegible] faites-en un usage quotidien et vos dents seront les derniers dons de la nature qui vous feront défaut.

MESSE FUNÈBRE.

Une Messe sera célébrée VENDREDI prochain, [illegible] à l'Eglise Ste-Marie, "Archevêché," pour le repos de l'âme de Madame DELPHINE FOUSCADE née SAURATE.

Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister. 5 déc—1f

ENTREPOT DE TAPIS
17........CHARTRES........17
A. Brousseau,
IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS ET EN DETAIL.
TAPIS—Axminster, Wilton, velours, Bruxelles, tapis, 3 plis, Ingrains, Vénitiens, &c.
TOILES CIRÉES—de toutes largeurs et qualités.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES—opaques et transparents.
Couvertures de tables et de pianos, [illegible]
Devants de cheminée, paillassons, tringles d'escaliers, &c. &c.
ETOFFES A RIDEAUX ET A MEUBLES. Brocatelle, Catelins soie et laine, Terries soie brochée et à raies et laine, Pluche, satin de laine, Lasting. Crin et imitation de toutes largeurs. Galons de soie, [illegible] à rideaux et à meubles, Franges, Coutil à [illegible], Rosettes, [illegible], Tacks, &c. 1 déc—6 PP

G. W. DUNBAR & SON.
SPECIALITÉ DE LIQUEURS SUPERFINES, SIROPS ET CONSERVES.
Maison Principale et Laboratoire Aux Nos. 10, 12 et 14 Rue St. Louis.
SUCCURSALE, Au No. 72 de la rue Commune, A la Nouvelle-Orléans.
Les ordres adressés aux GROCERS, aux IMPORTATEURS et aux MARCHANDS de LIQUEURS en général, peuvent être remplis avec des MARCHANDISES PROVENANT DE NOTRE MAISON, aux plus bas prix.
N. B. — Pour la facilité de nos relations avec le Nord, nous tiendrons un STOCK toujours bien assorti de nos produits dans la maison
JOS. RIFFLARD'S SONS, No 42 Vesey Street, à NEW-YORK.
5 nov—1m PP

Entrepôt de Tapis et de Toiles Cirées,
ELKIN & CO.,
168......Rue du Canal......168
REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux TAPIS DE BRUXELLES ET VELOURS, STORES et RIDEAUX EN DENTELLE—modèles nouveaux et des derniers genres, TOILES CIRÉES—de 2 à 8 yardes de large, NATTES COCO, &c.
22 nov—1m—2ps—PP

"Club Español."

En la asamblea que hava lugar ayer, fueron electos los oficiales siguientes:

Presidente.......... Dn Gabriel Prats.
Vice Presidente.......... " Mariano F. Iayo.
Secretario.......... " V. G. Fernandez.
Tesorero.......... " Man'l Tryas.
Mariscal.......... " Vicente [illegible].
Sarjento.......... " Vicente Gutierrez.
Colector.......... " Juan Suarez.
Por orden del Presidente. V. G. FERNANDEZ, Secretario.
5 déc—1f

Ralliez-vous! Ralliez-vous! Ralliez-vous! — Attention! — Club Central d'Orléans. — Tous les délégués des huit sections du club d'Orléans sont priés de se réunir AUJOURD'HUI, le 5 décembre 1872, à 8 heures du soir, à l'encoignure des rues Perdido et Baronne, pour des affaires de la plus haute importance. Par ordre du Président pro tem. JEAN CODGOT, Secrétaire pro tem. 5 déc—1f

S. L. C.
11—7—7 1/2.
LA PLUS HAUTE IMPORTANCE.
5 déc—2f

Avis.
Les actionnaires de "SOUTHERN SHOE MANUFACTURING COMPANY de la Nouvelle-Orléans" sont priés de se présenter au bureau du soussigné, Président du comité de liquidation de la dite Compagnie, pour prendre connaissance d'affaires qui les concernent. GABRIEL PASCAL.
Nouvelle-Orléans, le 3 décembre 1872. 5 déc—2f

Bureau du Conseil des Assureurs.
Nlle-Orléans, 5 décembre 1872.
ATTENDU que les nombreuses alarmes qui, depuis quelque temps, [illegible] indiquent qu'il y a, dans cette ville, des [illegible] dont l'intention est de détruire les propriétés en y mettant le feu;
Attendu que la sûreté et les intérêts de la communauté exigent que ces criminels soient découverts et punis—
Le Board des Assureurs payera une récompense de deux mille piastres pour tous renseignements qui feront arrêter et condamner les coupables devant la Cour Criminelle de cette ville. Cette récompense ne s'applique pas aux personnes qui sont [illegible].
JOHN YOUENES, Pour le Board des Assureurs.

Demande de cuisinière.
On demande une bonne CUISINIÈRE ayant de bonnes recommandations. S'adresser au No 31, rue de l'Esplanade, [illegible].

A vendre.
Un magnifique RESTAURANT de bonne renommée, tenu par Martin Chéfort, à la Nouvelle-Ibérie, connu sous le nom de New Iberia Restaurant. [illegible] de première qualité; service et argenterie; un grand assortiment de linge et un assortiment de conserves et de liqueurs de première qualité. S'adresser sur les lieux, ou à la Maison [illegible], Nouvelle-Orléans. M. CHICHET.

Tabac de la Havane en feuille.
A VENDRE, aux plus bas prix du marché, [illegible] balles tabac de Vuelta Abajo, [illegible] qualité de choix, [illegible]. Au No [illegible] de la rue Gravier, [illegible]

Trouvé.
UN chien "pointer" blanc [illegible]. Le propriétaire peut le réclamer au No [illegible] [illegible]

Hôtel St-Louis.
RESTAURANT DE LA ROTONDE.
DÉJEUNER $1 00, DINER $1 25. [illegible]

JOUETS! JOUETS!!
PORCELAINES! VERRERIE DE BOHEME.
Nos NOUVEAUX ARRIVAGES sont DÉBALLÉS et PEUVENT ETRE EXAMINÉS.
Les MARCHANDS DE LA VILLE ET CEUX DE LA CAMPAGNE SONT INVITÉS A VENIR FAIRE LEURS ACHATS.
Gueblé & Nippert,
No. 137 RUE DU CANAL, Nouvelle-Orléans.
Maison de Commission: No. 45, rue [illegible] Poissonnière, Paris. 16déc—1m PP DMaJS

IMPORTATION DIRECTE.
Gants de Peau et Parfumeries.
Les soussignés annoncent à leur nombreuse clientèle et au public [illegible] Gants de Paris d'une première [illegible]. Ils viennent de recevoir un tiers lot de
GANTS DE PEAU POUR DAMES A 60 CENTS LA PAIRE.
GANTS DE PEAU, A 2 BOUTONS, POUR DAMES, A $1 00 LA PAIRE.
GANTS DE PEAU POUR MESSIEURS A $1 00 LA PAIRE.
Et un assortiment complet de GANTS FINS de Jouvin et d'Alexandre, qui seront vendus au prix d'importation.
PARFUMERIES.
Nous nous sommes décidés de vendre, à dater d'aujourd'hui, tout notre stock de PARFUMERIES FRANÇAISES de Lubin, Pinaud, Coudray, etc.
AUX PRIX DE GROS.
Gueblé & Nippert,
Au No 137 de la rue du Canal. 22 nov—1m MaJD PP

GRANDS DÉBALLAGES!
NOUVEAUTÉS, ARTICLES DE FANTAISIE!
LAINAGES, petits Manteaux d'enfants, [illegible], Nubias, Coiffures, &c., &c.
Un joli choix de LINGERIES pour dames.
BOUTONS et GARNITURES, dernières nouveautés.
VELOURS noir et couleurs.
RUBANS et CEINTURES dernier genre.
GANTS DE PEAU Jouvin, et système Jouvin, [illegible]
EVENTAILS blancs et fantaisie.
PARFUMERIES FINES des premières maisons de Paris.
—CHEZ—
T. MOREAU,
Coin Royale et Toulouse.
NOTA—Les déballages de JOUETS et des ARTICLES pour CADEAUX de NOEL et du JOUR DE L'AN se poursuivent rapidement et bientôt aura lieu L'OUVERTURE de la
Grande Exposition Annuelle.
29 nov—1m PP

Modes, Confections, Articles de Fantaisie, etc., etc.,
Mme GOILARD,
97......RUE ROYALE......97
FERA, LUNDI prochain, 25 novembre, l'ouverture d'un charmant assortiment de MARCHANDISES D'AUTOMNE et D'HIVER, qu'elle a choisies elle-même à Paris, et qui comprennent: CONFECTIONS, CHAPEAUX, MODÈLES sortant des premières maisons de Paris, COIFFURES, RUBANS, DENTELLES, LINGERIE, DENTELLE LAINE, HAUTE NOUVEAUTÉ, CEINTURES, FLEURS, PLUMES, ARTICLES DE FANTAISIE, etc., etc.
Elle recommande d'une manière toute spéciale une facture de BIJOUTERIE FANTAISIE, dont L'ÉLÉGANCE, L'ORIGINALITÉ et la MODICITÉ des PRIX sont sans précédent à la Nlle-Orléans.
Mme GOILARD exécute avec promptitude et à des conditions raisonnables les ordres qui lui sont confiés pour MODES, ROBES, CONFECTIONS et LINGERIE.
Une MODISTE Française de premier ordre est attachée à la maison. 24 nov—6f PP

M. AUGE & CO.,
New Orleans, 149 rue du Canal. — PARIS, 34 rue de Paradis Poissonnière.
Notre maison, une des plus anciennes de la Nouvelle-Orléans, informe ses clients et le public en général, que Mme AUGÉ est de retour d'Europe avec un stock de MARCHANDISES, considérable et des plus variées. Elle a su résoudre le problème du bon et bon marché, au point de défier toute concurrence.
FLEURS riches et ordinaires, (gros et détail.)
VELOURS et RUBANS,
CEINTURES et NŒUDS pour dames,
ÉVENTAILS et OMBRELLES riches,
MAROQUINERIES et CUIRS de RUSSIE,
BIJOUTERIE, Fantaisie, [illegible], Ivoire et Jais,
CHIGNONS, BERTHES, POSTICHES en tous genre.
VENTE de CHEVEUX, (gros et détail.)
PEIGNES et BROSSERIE, (Buffle, Écaille, Ivoire.)
GANTS,
DE VEUVE X. JOUVIN & CO.
2000 paires, blancs paille, noirs et couleurs, de 1 à 4 boutons, pour dames et messieurs.
De JULES HATTON, dit Grenoble— Assortiment complet de 2 à 6 boutons.
21 nov—1m PP

DROGUERIE P. CUSACHS,
ENCOIGNURE ST-PHILIPPE ET ROYALE.
Les Peintres sont priés d'examiner notre assortiment varié en—
PEINTURES, COULEURS, OCRES, LAQUES, BRONZES, OR et ARGENT.
HUILES, ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE, VERNIS, COLLES.
BROSSES à blanchir, BROSSES à vernir, BROSSES pour peintres, BROSSES pour artistes, Etc., Etc., Etc.
Qualité garantie supérieure selon la règle invariable de notre maison. Prix modérés; les mêmes que ceux des meilleurs établissements. 21 nov—1m PP

Avis.
Une personne parlant bien le français et l'allemand [illegible] 4 déc—3

A Louer.
La jolie RÉSIDENCE de famille, No 218, rue des Remparts, entre Bayou et Quartier. [illegible] S'adresser à FLORIAN LANGE, Nos 57 et 59, rue Toulouse.

A vendre.
Pour cause de changement de [illegible], le MAGASIN DE CHAUSSURES, [illegible] No 187 de la rue Royale, [illegible]

MILLER DIELMANN
PREMIERS PRIX ET MÉDAILLE D'OR.
FABRICANTS DE CANDI
—ET—
CONFISEURS EN GROS.
AGENTS DES VINS et BRANDIES de Californie, de Kohler & Frohling.
—Et des— BITTERS IXL du Dr. Henley.
—Dépôt de— PIECES DE FEU D'ARTIFICE.
Fabricants du CANDI MEDAILLE,
Et Importateurs D'ARTICLES DE FANTAISIE A l'usage des Confiseurs.
BUREAU ET MAGASIN: 50 et 52, rue Nlle-Levée. 8 nov—3m PP

Sociedad [illegible] de Beneficencia.

En Asamblea General celebrada el 1º del corriente fueron elegidos para formar la Junta Administrativa que ha de regir la Sociedad durante el año próximo, los Señores siguientes:

Don FRANCISCO SANCHO, Presidente.
" PEDRO BAGUR, Vice-Presidente.
" G. SEGUI, Secretario.
" FRANCISCO SITORS, Tesorero.

Vocales: Don Jaime Triay; Juan Pedro [illegible]; Stephen Carrera; Pedro Bonelli; Don Juan Pascual; P. Peña y Olivas; Marcos [illegible]; Marcos Campo.

Medico: Dr Don Francisco [illegible].

Nueva-Orleans, Diciembre 3, 1872. El Secretario FRANCISCO C. GARCIA.

Le Collége Commercial de Dolhear.
Au No. 166 de la rue du Canal.
EST ouvert dans la journée et le soir, pendant toute l'année. Il ne donne pas de vacances. Les élèves peuvent commencer, en tout temps, la tenue des livres, l'écriture, l'arithmétique et les langues. Il y a une classe d'écriture pour les Dames.

AUX PLANTEURS. AUX JARDINIERS.
BLOOD FERTILIZING WORKS —OF— JOHN [illegible].
CETTE manufacture d'engrais, établie aux Abattoirs, est maintenant en pleine activité et, dès à présent, en mesure de suffire à toute demande.
Ce nouvel engrais, presque exclusivement composé de sang, est plus riche en ammoniaque qu'aucun des engrais répandus jusqu'à ce jour dans le commerce.
Il convient spécialement aux terres épuisées par des plantations successives de cannes et de coton.
CHAS. DE RUYTER, Agent, [illegible] Court. Lock Box 681, P. O. 4 déc—3m

Solliciteur.
On a besoin immédiatement d'un bon SOLLICITEUR, actif et intelligent, à qui il sera donné une commission libérale. Inutile de se proposer si l'on n'a pas l'agrément nécessaire. S'adresser, par lettre, à la poste de la Nouvelle-Orléans adressée, "Lock Box C." 14 nov PP

Au Public.
J'AI transféré aujourd'hui, mon Salon de [illegible], de Pâtisserie et de Café, du No. [illegible] de la rue St. Charles, au-dessous de Masonic Hall, à une nouvelle bâtisse, de l'autre côté de la rue, au No. 74 de la rue St. Charles. 14 nov—1m PP HUGH McCLOSKEY.

CAZAUX & VERGNOLE,
73......DECATUR STREET......73
Nlle-Orléans.
A VENDRE—
LIQUEURS de première qualité françaises et étrangères.
ANISETTE Marie Brizard et Roger,
ANISETTE de Hollande,
ANISETTE de Chauvet fils, Bordeaux,
CURAÇAO double de Hollande,
LIQUEURS de la Grande Chartreuse, Garnier,
CREME de Cacao,
CREME de Vanille,
CREME de Noyau,
CREME de Rose,
CREME de Moka,
PARFAIT AMOUR,
RASPAIL,
HUILE de Vénus, etc., etc.,
—Aussi—
VIN, de tous les crûs, Rouge et Blanc, en caisses et en barriques,
KIRSCH, ABSINTHE, Edouard Pernod,
VERMOUTH, Noilly Prat,
MUSCAT, do do
CASSIS, do do
HUILE d'Olive, Plagniol,
MADERE, PORTO, SHERRY,
FRUITS à l'Eau-de-Vie et au Jus,
SARDINES à l'Huile, CAPRES, OLIVES,
PETITS POIS, etc., etc.
N. B.—Tous ces articles sont choisis par nous dans les meilleures maisons d'Europe.
AVIS.—Tous les articles sortant de chez nous étant vendus par les marchands de la ville au prix de fabrique. 3 déc—1m—PP

JULIUS LOEFFLER,
63......RUE ROYALE......63
POSEUR et Marchand d'Installations de Gaz. Il a constamment en main un stock complet d'installation, de globes, etc.
Il se charge de retourner et refaire les installations et les installations de toute espèce.
Bon travail est garanti. 3déc—1 an

Propriété de G. VILLARS à vendre--No 1, division Destréhan.

Rive droite du fleuve, à trois arpents et demi du canal Harvey, du côté d'en-bas, 128 pieds face au fleuve, 80 arpents de profondeur. On peut payer la propriété en exploitant le bois.

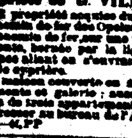

GRANDE MAISON, couverte en ardoises, six appartements et galerie devant et derrière.

Quatre petites maisons dans la cour, de deux appartements chacune avec galerie, cheminée double.

Une autre maison de quatre appartements et une galerie plus en arrière. Double cheminée.

Une jolie orangerie: beaucoup d'autres arbres fruitiers. (Pruniers, &c.)

Paroisse de Jefferson.

Propriété de G. VILLARS à vendre.

UNE propriété acquise du juge Dugué, face au chemin de fer des Opelousas. 3 arpents de face au chemin de fer, sur une profondeur de [illegible] arpents, bornée par la ligne du bayou [illegible], les lignes allant en s'ouvrant. Beaucoup de bois de belle apparence.

Une maison couverte en ardoises, de quatre appartements et galerie; aussi, une autre petite maison de trois appartements avec cheminée. S'adresser au bureau de l'Abeille. 5déc—6t PP

Avis.

L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de la "LOUISIANA CANAL AND LAND IMPROVEMENT COMPANY," pour l'année 1873, aura lieu, le 16 décembre, aux bureaux de la compagnie, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi.

WM. WILLIAMSON, Secrétaire pro. tem.

EPIZOOTIE,
E. MICHAILOVITZ,
Chirurgien Vétérinaire,
QUI a eu dix ans d'expérience pratique dans la cavalerie autrichienne, offre ses services aux personnes qui désirent que leurs chevaux soient soignés promptement. Son bureau est au No 165 de la rue de la Commune, près Carondelet.

PAUL E. THEARD,
AVOCAT,
A établi temporairement son Bureau, Rue Royale, No 31.

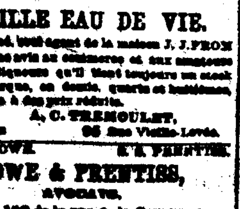

VIEILLE EAU DE VIE.
Le soussigné, seul agent de la maison J. J. PRON & CO., donne avis au commerce et aux amateurs de bonnes liqueurs qu'il tient toujours un stock de cette marque, en doubles, quarts et huitièmes, qu'il vendra à des prix réduits.
A. C. TREMOULET, 98 Rue Vieille-Levée.

WM. W. HOWE. — S. S. PRENTISS.
HOWE & PRENTISS,
AVOCATS.
Au No. 128 de la rue de la Commune, Bâtisse de la Banque Nationale de la Louisiane, Nouvelle-Orléans.

J. A. D'HEMECOURT. Henry CHAURANT.
La seule Fabrique DE CONFISERIE AU SUD
Avec une Usine à vapeur.
H. CHAURANT & CO.
Successeurs de E. TURPIN (RED STORE)
98... Rue Vieille-Levée... 98
La seule Maison Française et la plus Ancienne Fabrique de
CANDI
A la Nouvelle-Orléans.
CANDIES EN BATONS (Médaillés avec Premium en Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc.
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX.
Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre H. P. Diehl,
TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.
H. CHAURANT & Co., RED STORE,
98......Rue Vieille-Levée......98

CHAMPAGNE
Chs. FARRE
REIMS.
VINS SILLERY et CABINET, (extra dry.) En grandes et demi bouteilles, reçu par les derniers arrivages, et à vendre par
Ve. MAIGNAN & F. LABORDE,
Seuls Agents.
Nos. 23 & 25 RUE BIENVILLE.

Grand Déballage de Beaux Meubles
Au coin des rues Dauphine et Quartier.
MEUBLES pour chambres à coucher, en bois de rose, acajou et noyer, etc., pour salons, Marie Antoinette, impériale, brocatelle variée en couleurs; pour salle à manger, acajou, chêne et noyer, le tout dernier genre, au magasin de M. P. DÉJAN, au coin des rues Dauphine et Quartier.
L'assortiment est magnifique et mérite l'attention des acheteurs, qui seront, du reste, satisfaits pour le prix.
M. Déjan se charge aussi des réparations de meubles et des déménagements aux prix les plus modérés. 1nov—1m

H. CLOSTERMANN. — Jps BAYLE.
CLOSTERMANN —&— BAYLE,
IMPORTATEURS DE Marchandises françaises, anglaises et allemandes.
La maison la plus ancienne à la Nouvelle-Orléans dans le commerce des "notions" dont elle fait une spécialité.
L'un des associés est constamment en Europe pour y faire des achats, cela donne à la maison des avantages tels qu'elle défie toute concurrence. 22 sept—6m PP

Le Dr. F. H. KNAPP, Dentiste,
Au No 19 de la rue Baronne.
Les dents placées sont pour lui l'objet d'une attention particulière. Il a le nouveau gaz liquide perfectionné qui est supérieur au gaz employé jusqu'à ce jour. Comme il est entièrement pur, il est fait pour produire l'insensibilité et il n'en peut résulter aucun mal. Le Dr Knapp en démontrera les avantages aux chirurgiens et aux personnes qui désirent se faire extraire des dents sans douleur. 29 nov—1m PP

Association d'Assurances Mutuelles —DE LA— Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 10 PASSAGE DE LA BOURSE.

TROISIÈME ETAT TRIMESTRIEL.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le troisième trimestre, expiré le 30 septembre 1872.

Primes d'incendie....	$221,481 16		
" de mer....	53,409 46		
" de rivières....	42,601 46	316,492 08	
En moins — primes non expirées....	$165,972 74		
En moins — primes remboursées....	261 44	166,234 18	
Montant net des primes....			$150,257 90
Pertes par l'incendie	2,558 70		
" sur mer....	11,365 12		
" sur les rivières	598 91		
Réservé pour pertes non réglées....	27,380 00		
	$42,456 73		
Réassurance....	935 24		
Taxes, licences et timbres Int. Rev.	7,135 60		
Dépenses générales	13,453 36		
Réduction (rebate)...	1,541 48		
Profits et pertes....	4,997 32		
	$72,509 33		
En plus — 2 1/2 pour cent d'intérêt pour le troisième trimestre sur le capital payé......22,647 44			
En moins: Escompte et intérêt....16,790 96	5,856 48		$79,365 81
Bénéfices nets....			$[illegible]

— ACTIF —

Billets d'actions....	$ 88,588 39	
En caisse....	104,596 66	
Billets et effets à recevoir....	564,782 10	
Actions et Bonds....	122,945 38	
Propriétés foncières.	135,934 77	
Primes en voie de recouvrement....	7,970 96	
Assessment de 50 pr cent sur..124,298 43	67,149 22	
	Total $1,[illegible] 35	

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nlle-Orléans.

C. CAVAROC, Président.
GEORGES LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 4 octobre 1872.
G. LE GARDEUR, Notaire public.

Aujourd'hui, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été résolu, conformément à l'Art. VII de la charte, de collecter, de suite, des actionnaires, un assessment de 50 pour cent sur le montant net des primes du troisième trimestre de 1872, sujettes à l'assessment et s'élevant à $124,298 43. Il a été résolu, en outre, de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 2 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.

C. CAVAROC, Président.
GEORGES LANAUX, Secrétaire.

— DIRECTEURS —
C. Cavaroc, S. Cambon,
Chs de Ruyter, A. Poincy,
Léon Haas, Jr., J. Egli,
E. F. Mioton, F. S. Wiltz,
W. Agar, L. Queyrouze,
A. Thibaut.
1oct—3m—PP

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,
121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVEE
NORMAN & REISS — Nos. 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.
ON Y FABRIQUE CONSTAMMENT: Du Candi en gros et en petits bâtons, Toute espèce de Candis à la crème, Toute espèce de Candis nougats, Candis Star, Candi amer (Horehound), Candi tressé, Candi dur, Popping [illegible] américains, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Gommes, Bonbons fins;
Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX garnis et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.
Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que Boîtes de fantaisie, Bonbons de toutes grandeurs, Feuilles de pâte de gomme, Feuilles or et argent, [illegible], Fleurs de tous genres, Cornes d'abondance, Pâte de fantaisie, Papier dentelle, etc., Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.
RUE VIEILLE-LEVEE:
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, etc.
Fire Works!
ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLONS, FIRE CRACKERS.
PRIZE BOXES.
BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY.
A vendre par NORMAN & REISS, Seuls Agents, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée. 1er oct. 1872—1an PP.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE [illegible] DÉCEMBRE—CLASSE No [illegible]

8 17 13 28 39 16 21 49 75 66 68 73 59 64

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les bureaux de la compagnie, Rue St-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans. [illegible] CHARLES T. HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs. [illegible] ce 4 Décembre 1872. [illegible] ADAM GIFFEN, Commissaires.

E. DELISLE & CO.,
23, Rue Bienville.
AGENCES ET CONSIGNATIONS DE MARCHANDISES FRANÇAISES.
Dépôt des Quincailleries réunies de l'Est, Fers battus, Ustensiles de ménage, Couverts métal argenté, Melchiors, Serrures françaises, pène-dormant, Gorge, Pompe, Garnitures, Verroux de Sûreté, Amorces Gaupillat, GE, GD, PI, GG, Douilles et Cartouches.

E. DELISLE & CO.,
23, Rue Bienville.
AGENCES ET CONSIGNATIONS.
Parapluies, Ombrelles, Encas, Chemises, Faux-cols, Cravates, Gilets flanelle, Chaussettes, PARFUMERIES: Demarson, Chetelat, E. Coudray, J. M. Farina, J. Bailly, Société Hygiénique, Docteur Pierre, Lubin. Peignes, Brosses, Bretelles, Jarretières, Boutons, Tresses, Corsets, Eventails, Articles de Paris.

ASSURANCE.
LOUISIANA EQUITABLE LIFE Insurance Company,
A laquelle l'Etat de la Louisiane a donné une charte.
Bureau au coin des rues Carondelet et Gravier.
LES personnes qui désirent s'assurer sont informées que cette Compagnie émet des polices d'assurance de la vie, sur tous les plans approuvés, à aussi bas prix qu'aucune autre compagnie. Aucune police n'est forfaite. Les pertes sont déterminées et réglées avec promptitude et libéralité.
4 déc—3mPP — JAMES H. LOW, Président.

La Maternelle,
SOCIÉTÉ DE DOTATIONS, AU PROFIT DES ENFANTS, ET DE PRÉVOYANCE.
166........Rue du Canal........166
Au-dessus des Bureaux de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans.
CETTE société a pour objet de mettre en communauté d'intérêts les enfants et les personnes majeures, en les réunissant en classes distinctes suivant leur âge.
Pour amples informations, s'adresser aux bureaux de la société.
C. CAVAROC, Président. AL. LUTTON, Secrétaire.
DIRECTEURS: C. CAVAROC, S. CAMBON, C. M. HAAS, J. ALDIGÉ, E. F. MIOTON, F. S. WILTZ. 1er déc—1m PP

LA Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE,
Au No. 120 de la rue de la Commune.
Partage ses profits, au comptant, avec les personnes qui s'assurent chez elle en leur accordant la réduction (rebate) régulière de primes, à leur gré.
Elle assure contre les risques d'incendie, de rivières et de mer, et paie ses pertes de mer à la Nouvelle-Orléans, à New-York, à Liverpool, à Londres, au Havre, à Paris ou à Brême, au gré des assurés. 1oct—1m PP

BANQUE NATIONALE MUTUELLE
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
FONDÉE LE 2 JANVIER 1872.
Bureaux No. 106 rue du Canal.
LA SEULE BANQUE QUI ACCORDE AUX DÉPOSANTS UNE PARTICIPATION AUX PROFITS.
Fonds Capital payé..........$500,000.
Dépôts Excédant..........$1,000,000.
Premier DIVIDENDE SEMESTRIEL déclaré le 30 juin 1872:
6 0/0 aux actionnaires.
1½ 0/0 aux déposants.
Bureaux ouverts de 10 heures A. M. à 4 heures P. M.
PAUL FOURCHY, Président.
ALBERT BALDWIN, Vice Président.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.
DIRECTEURS: PIERRE MASPERO, JOHN T. HARDIE, JOHN D. COBB, CHARLES LAFITTE, ADOLPHE MEYER, ALBERT BALDWIN, PAUL FOURCHY, P. FOURCHY, [illegible] MILTENBERGER.